Maîtrise du risque amiante : **Mesures d'empoussièrement**

La prévention et la protection des personnes exposées au risque amiante constituent un enjeu de santé publique. Sont concernés les travailleurs en contact avec l'amiante ainsi que les personnes évoluant à proximité des chantiers ou revenant sur site après travaux sont concernés.

Dans ce cadre, la réglementation s'articule autour de 2 volets.

▶ Code du Travail :

Le décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 et l'arrêté du 14 août 2012 précisent les modalités selon lesquelles la protection des travailleurs est assurée contre les risques d'exposition à l'amiante, et notamment en ce qui concerne la détermination de la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP).
Des contrôles sont nécessaires :
- dans le cadre des activités **de confinement et de retrait de l'amiante** (sous-section 3 du code du travail).
- dans le cadre **de travaux sur matériaux amiantés** dans le cadre de maintenance (sous-section 4 du code du travail).

▶ Code de la Santé Publique :

L'arrêté du 19 août 2011 définit les modalités de réalisation des mesures d'empoussièrement dans l'air, pour des immeubles bâtis dans le cadre des repérages (audit initial), surveillances périodiques et seconde restitution.

VOS ATTENTES

Pour répondre à cet enjeu de santé publique vous souhaitez :

- mettre en place la stratégie de prélèvement la plus pertinente
- disposer des résultats rapidement afin d'être certain que les travailleurs ou les occupants ne seront pas exposés au risque amiante

SOCOTEC
Le pouvoir d'anticiper

NOTRE OFFRE

Pour répondre à vos besoins, SOCOTEC France vous accompagne pour :

Établir la stratégie de prélèvement :
Selon la norme NF EN ISO 16000-7 et son guide d'application GA X46-033, la stratégie d'échantillonnage comprend :

- La définition du périmètre d'investigation en fonction de l'objectif fixé et la définition des zones homogènes
- Le choix des méthodes de prélèvements sur opérateur, en statique, et d'analyses
- La détermination du nombre de prélèvements à réaliser et le choix des lieux de prélèvement
- La détermination de la durée du prélèvement, du moment opportun et de la fréquence la plus pertinente

Réaliser des prélèvements sur site :

- Nous disposons d'un réseau national de préleveurs. Nos équipes sont formées au risque amiante, au port des EPI et aux entrées de zones
- En fonction de l'objectif, deux méthodes de prélèvement sur site sont suivies : prélèvement sur opérateur (selon XP X 43-269) ou sur poste fixe (selon NF X 43-050)
- Les prélèvements sont réalisés conformément au Code de la Santé Publique ou au Code du Travail et selon les conditions définies dans notre offre de service

SOCOTEC France est accrédité* dans 9 agences en France pour réaliser des mesures d'empoussièrement (LAB REF 26, LAB REF 28, HP, ENV).

Vous fournir des résultats répondant à vos délais :

- Les rapports du laboratoire d'analyse accrédité sont transmis dans des délais de J+1, J+3, ou J+5 selon l'urgence et le contexte des mesures (délai express possible à J+0).
- Un rapport final reprenant toutes les mesures réalisées est transmis à l'issue de la campagne de prélèvement

NOS ENGAGEMENTS

- Vous faire bénéficier de nombreuses années d'expérience dans la mesure d'empoussièrement
- Vous assurer un accompagnement dans la gestion de vos relations avec l'inspection du travail et les institutions
- Vous répondre avec une grande réactivité
- Vous accompagner sur des missions d'ampleur nationale

POUR ALLER PLUS LOIN

SOCOTEC France peut également vous assister lors de vos chantiers de désamiantage :

- détermination de **la concentration des MES** (matières en suspension) dans les rejets eaux des chantiers,
- **FIT TESTS :** vérification de l'adéquation des EPI au visage de vos intervenants,
- **constats visuels avant et après déconfinement.**

Et en amont des missions de mesures d'empoussièrement :

- **réalisation de DTA** (diagnostic technique amiante),
- **réalisation de mission de diagnostics avant-vente, avant travaux.**

* « Accréditation n°s 1-1504, 1-1505, 1-1506, 1-1507, 1-1556, 1-1557, 1-1558, 1-5844, 1-6097 Essais, liste des sites accrédités et portée disponibles sur www.cofrac.fr »

3 avenue du Centre - Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
Tél. : +33 (0) 1 30 12 80 00 - **socotec.fr**

SOCOTEC